MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Cloridorme tenue le 25 août 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville
Denis Fortin
Patrick Simony
Stéphane Fournier
Mme Nathalie Francoeur

Absence : monsieur Valère Huet.

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, directrice générale et Léona Francoeur sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau, chef pompier et ins. adjoint.

2- ouverture de la séance

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet, constatant qu'il y avait quorum (tous les élus présents dans la municipalité) déclare la séance ouverte.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #195-08-14

Ordre du jour

1- Mot de bienvenue
2- Ouverture de la séance
3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
4- Adoption du procès-verbal du mois de juillet
5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit)**
5.1 : entériner la résolution # 194-07-14 (mur sud aréna)
5.2 : Annulation Rés # 163-06-14 (soumission terrain balle/ pas les mêmes travaux
5.3 : Entente non-respectée pour paiement de taxes
6-- rapport du conseil, et suivi des PV
7- Présentation des comptes payés
8- Présentation des comptes à payer
9- **Résolutions et règlements:**
9.1 : solde aide financière éco-centre 7 906.37$
9.2 : tuyau installé rte Langlais coule voisin
9.3 : bâtiment pour canne chlore
9.4 : rencontre demandée par C.L.urbaniste
9.5 : prévoir rencontre fonds Cartier énergie/organistes
9.6 : contrat avec Plante Vacuum vidange fosses : Voir avec Yvan P.
9.7 : Programme FAIR- engagement et le PDRF
9.8 : décision pontons
9.9 : ancien véh.urgence que fait-on avec??
9.10 : route Langlais- suivi
9.11 : suivi bâtiments délabrés
9.12 : fosse Benjamin Paquin- crédit???
9.13 : comité des loisirs/nouveau onctionnement
9.14 : égout B.Paquin

10- Rapport de l'inspecteur municipal
11- Rapport du chef pompier
12-Période de questions
13-Clôture de la séance

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 196-08-14

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

Rencontre à venir :

1. Aristide Miousse, visite aréna pour services mécaniques…ici MARDI PM
2. Valerie Blain, rencontre avec le conseil le 15 Septembre
3. SCm Gestion des risques : Procèderons a une visite des chaudières et appareils sous pression (besoin de Yvan)
4. APSAM.rencontre sur les risques liés aux réfrigérants dans les arénas ..A Gaspé mercredi 17 septembre, coût 45$

Autres :
A .Dossier Aréna : Estimation ventilation : 1,344,367.oo $
B .CAUREQ : Centre d'appel, remise de 244.32 $
C. Alain Côté,
D. Sécurité publique : accusé de réception

5.1 Résolution # 197-08-14

Entériner la résolution # 194-07-14

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal entérine la résolution suivante :

QUE ces travaux ont été acceptés par le MSP car assujetti à une aide financière.

Résolution #194-07-14

Travaux correctifs au mur Sud/aréna

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme avait subi des dommages importants et que le MSP avait confirmé sa participation financière afin d'apporter les travaux de réparation nécessaire à l'aréna;

CONSIDÉRANT QU'il ne restait que le mur côté Sud à réparer et que le MSP confirme qu'il accepte la soumission reçue de Construction rénovation CMGP inc. au coût de 23109.25$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT QU'il faut confirmer au MSP que le contrat a été octroyé avant le 4 août 2014 ;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par STÉPHANE FOURNIER conseiller

Et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité de Cloridorme octroie le contrat à Construction rénovation CMGP inc. Pour un montant de 23 109.25$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 reporté

5.3 Retard de taxes, une lettre enregistrée va être acheminée à ceux qui avaient pris entente qui n'a pas été respectée.

6 – RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Chaque conseiller fait état de l'état d'avancement de ses dossiers respectifs.

La directrice générale dépose la liste ainsi qu'une copie de toutes les factures payées du mois de juin, une balance de vérification et les écritures du mois afin que chacun y appose ses initiales.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1er juillet AU 31 juillet 2014

Résolution # 198-08-14

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de juillet de la municipalité pour un montant de 302 230.90$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es), que chacun reconnaît avoir reçu lors de la réunion préparatoire, de même qu'une balance de vérification, les écritures du mois de mai et le registre des congés maladie de la dg et adjointe.

Adoption également des comptes payés des loisirs de janvier à juillet pour un montant de 18 530.32$ et du projet pour 102 794.13$ payable à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

_____
Marie Dufresne, sec-trés.

RÉSOLUTION # 199-08-14

8- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

1. Réseau Gim : Acces internet pour 3 mois : 949.44 $
2. Gérard Joncas, piquetage route Langlais : 1 437.19 $
3. DJL Gaspésie, asphalte sur certaines brisures : 2 323.41 $
4. Dickner, acajt de crics : 442.59 $
5. Firme Roche, Rapport trimestriel de l'eau : 689.85 $ Et 4 461.03 $
6. Alain Côté, projet véhicule 1 437.19$
7. Les extincteurs YB,661.11$
8. Centre LM, ouvrage freight 653.02$

POUR LE PROJET :
BPR : Décompte phase 4 : 99 474.45 $ +997.73 $ +817.26$+4858.20$+28 619.28 $
Notaire Bouchard : Servitudes : 6 208.65

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 200-08-14

Bâtiment éco-centre

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal aménagera à l'éco-centre un bâtiment afin d'entreposer à l'abri des intempéries les matières réutilisables (appareils ménagers, meubles, etc…).

QUE le montant de 7 906.37$ réservé pour nous à la MRC sera utilisé pour ces travaux (achat de matériaux).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2/9.10 Résolution # 201-08-14

Suivi route Langlais

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal entend poursuivre les démarches dans ce dossier, c'est-à-dire suite à la lettre reçue de nos procureurs faire en sorte de remettre la route dans son état original.

QUE madame Marie Dufresne, directrice générale est autorisée à faire les démarches qui s'imposent auprès de nos procureurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____ _____
Maire Sec-trésorière

9.3 Résolution # 202-08-14

Bâtiment chloration

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procèdera à l'installation d'un bâtiment afin d'entreposer les contenants de chlore tel que demandé par la CSST et autorise les achats nécessaire à ces travaux, achat évalué à 1 821$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 annulé

9.5- 9.8 & 9.13 reporté prochaine rencontre

9.6 informations données à Yvan concernant l'entretien des filtres des fosses septiques du projet qui doivent être vérifiées et nettoyées régulièrement (2 à 3 fois/année)

9.7 Résolution # 203-08-14

Programme FAIR/engagement

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal engage monsieur Robert Francoeur dans le cadre du programme FAIR.

QUE le taux horaire est de 15$/hre que le conseil bonifie car le taux maximal du programme est de 11.35$. Il est engagé pour 14 semaines et les travaux reliés à ce projet sont : améliorations de diverses infrastructures municipales.

QUE le conseil accepte la mise de fonds de 1 111$ tel que mentionné au programme et que la directrice générale, madame Marie Dufresne est autorisée à signer tout document relatif à ce dossier. Le projet débute la semaine du 25 août.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7/B Résolution # 204-08-14

SÉLECTION DES CANDIDATS AU PROJET PDRF (PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER)

CONSIDÉRANT QUE le projet est Estranais et qu'il est prévu un maximum de 1 120 heures payables pour des employés de Grande-Vallée et un maximum de 560 heures pour Cloridorme;

CONSIDÉRANT QU'une seule (1) personne de Cloridormne a soumis sa candidature;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK SIMONY CONSEILLER ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme sélectionne monsieur Marius Cotton, 40hres/semaine pour 14 semaines, pour un salaire horaire de 12$

QUE les allocations de dépenses, au besoin, soient établies ainsi :

- Remplissage de scie 2.50 $ chacun
- Location de remorque 10.00 $ par jour
- Location de VTT 25.00 $ par jour
- Location d'outils électriques 1.00 $ / outil / heure
- Location de génératrice 25.00 $ par jour

Cette résolution sera effective au moment où l'on recevra toutes les sommes alloués pour la main d'œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution # 205-08-14

Vente de l'ancien véhicule d'urgence

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est procuré un véhicule d'urgence neuf;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien ne pourra plus passer à l'inspection mécanique étant désuet et que la municipalité ne voit pas l'utilité de conserver ce véhicule;

POUR CES MOFIFS IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil met ce véhicule en vente, mentionnant le fait que le véhicule est acheté tel que vu sans aucune garantie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Reporté

9.12 & 9.14 Monsieur Pruneau ira sur place afin de déterminer à qui appartient vraiment le terrain ou devrait être installé le tuyau des eaux usées du réseau.

A) Reporté

B) Résolution # 206-08-14

Cessation d'emploi

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise madame Dufresne, à émettre la cessation d'emploi à monsieur Conrad Côté, étant donné que nous n'avons plus d'ouvrage à

sa mesure à lui donner.

La municipalité met donc fin ainsi à l'entente avec SEMO pour la saison 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Résolution # 207-08-14

Annulation résolution # 163-06-14

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal annule la résolution # 163-06-14 pour vice de procédure (les soumissions reçues ne sont pas identiques car la demande a été faite par téléphone, d'où la polémique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Monsieur Yvan Pruneau tient à mentionner au conseil qu'il ne fera plus toutes les fins de semaine comme l'an passé sur le déneigement.

Questions portant sur : soumission pour démantèlement du terrain de balles. Man hold m.Coulombe, fossé mitoyen route Côté

Clôture de la séance

13- Résolution # 208-08-14

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 21h05.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

_____ _____

Maire Sec-trésorière